

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'enseignement supérieur  
et de la recherche

**Arrêté du 16 juin 2023**

**portant nomination de la présidente du jury du concours national d'agrégation pour le  
recrutement de professeurs des universités dans la discipline  
histoire du droit**

NOR : ESRH2314277A

**La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,**

Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu l'arrêté du 13 février 1986 modifié relatif à l'organisation générale du premier concours d'agrégation pour le recrutement des professeurs des universités des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2023 fixant les modalités d'inscription en vue de pourvoir des emplois de professeurs des universités dans la discipline histoire du droit pour le concours national d'agrégation pour l'année 2023/2024,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Soazick KERNEIS, professeure à l'université Paris-X, est nommée présidente du jury du concours national d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités dans la discipline histoire du droit, ouvert par l'arrêté du 28 avril 2023 fixant les modalités d'inscription en vue de pourvoir des emplois de professeurs des universités dans la discipline histoire du droit pour le concours national d'agrégation pour l'année 2023/2024.

## Article 2

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 11 6 JUIN 2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche et par délégation  
Le directeur général des ressources humaines

  
Boris MELMOUX-EUDE